

Bpifrance et la Banque Européenne d'Investissement renforcent leur partenariat au service du financement des ETI

Paris, le 17 décembre 2018 – Bpifrance et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ont concrétisé ce jour un accord de garantie en faveur des prêts aux ETI françaises, avec la signature d'un prêt rentrant dans ce nouveau dispositif, à la société Asmodée. S'inscrivant dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe (plus communément appelé « Plan Juncker »), cet accord vient renforcer les initiatives communes de Bpifrance et de la BEI au service du financement des entreprises françaises, et permet à Bpifrance de mobiliser des moyens financiers supplémentaires en faveur des ETI, une population stratégique pour le tissu économique national.

L'accord signé entre les deux institutions permet à Bpifrance de renforcer son soutien financier aux ETI au travers d'une enveloppe de 500 millions d'euros sur 3 ans, garantis à 50% par la BEI (soit 250 millions d'euros). La garantie apportée par la BEI sur ces prêts octroyés par Bpifrance permettra de proposer de nouveaux prêts aux ETI françaises.

Un des premiers accords de prêt de ce programme a été signé ce jour, avec Asmodée, société française spécialisée dans le domaine des jeux de sociétés et cartes à collectionner. Les fonds levés par Asmodée doivent lui permettre de financer le déploiement de son offre digitale, ainsi que le financement de son exploitation (BFR).

De nombreuses autres demandes de prêts rentrant dans ce dispositif sont d'ores et déjà en cours d'instruction, confirmant la demande importante des entreprises pour ce type de financement.

Ambroise Fayolle, Vice-Président de la BEI, déclare : « *Nous sommes très heureux de notre association avec Bpifrance qui a été dès l'origine un partenaire privilégié de la BEI dans la mise en œuvre du plan Juncker en France. En finançant des entreprises de taille intermédiaire comme Asmodée, avec notre garantie, Bpifrance montre que les fonds européens peuvent aider très concrètement les ETI françaises dans leurs projets de développement* ».

Pascal Lagarde, Directeur exécutif de Bpifrance, en charge de l'International, de la Stratégie, des Etudes et du Développement, complète: « *Ce nouvel accord de garantie avec la BEI renforce un partenariat déjà solide entre nos deux établissements. Il va permettre à Bpifrance de mobiliser des moyens financiers supplémentaires au service du financement des ETI françaises, qui sont les piliers de la compétitivité industrielle française. Leur potentiel d'innovation, de développement international et de création d'emplois font d'elles les moteurs de la croissance du pays.* ».

Anne Guérin, Directrice exécutive du financement et du réseau Bpifrance, ajoute: « *Nous sommes ravis de pouvoir donner un coup d'accélérateur supplémentaire au financement des ETI, une priorité stratégique pour Bpifrance. Nous accompagnons Asmodée depuis près de quinze ans et nous sommes particulièrement fiers de soutenir ses nouveaux projets de développement et de digitalisation grâce à ce prêt* ».

Stéphane Carville, Président-directeur général d'Asmodée, ajoute: « *Cet accord confirme le soutien engagé de longue date de Bpifrance à nos côtés pour accompagner notre développement et nous sommes ravis de voir la BEI s'y associer* ».

A propos de la BEI

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les états membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE.

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Contacts presse :

BEI

Cyrille Lachèvre
Tél. : +352 4379 73984
c.lachevre@ext.eib.org

Anne-Cécile Auguin
Tél. : +352 437 98 33 30
Mob. : +352 621 36 19 48
a.auguin@eib.org

Bpifrance

Christophe Menger
Tél. : 01 41 79 95 12
christophe.menger@bpifrance.fr

Asmodée

Marion Félix
Tél. : 01 47 23 90 48
cicom@cicommunication.com